ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Unilever

Question au Gouvernement n° 2061

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Davoine.
M. Bernard Davoine. Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, alors que la situation de l'emploi s'améliore sensiblement depuis deux ans, notamment grâce aux politiques que vous menez, le 1er mai aurait pu être un jour de fête pour tous les salariés.
Toutefois, il en a été autrement pour des centaines de familles d'un secteur que vous connaissez bien. Alors que le taux de chômage à un chiffre est en vue, les actionnaires d'une multinationale exigent un taux d'augmentation de leurs dividendes à deux chiffres. Et qu'importent les pions que l'on sacrifie pour y parvenir !
Après avoir annoncé récemment la suppression de 25 000 emplois, Unilever veut fermer son site d'Haubourdin, que la multinationale encensait hier pour les résultats qu'il avait obtenus en 1999, et vendre Bénédicta avec son usine de Seclin.
La recherche du profit maximal ne s'embarrasse ni des hommes ni des femmes qui le génèrent par leur travail, ni des élus qui se battent à leurs côtés.
Nous n'acceptons pas qu'un groupe qui affiche des bénéfices faramineux après impôts et qui distribue des dividendes en constante augmentation ait pour seule stratégie de liquider l'emploi pour les grossir encore.
Les salariés d'Unilever ont montré, il y a une semaine à Paris, au siège de l'Unilever France, et hier à Rotterdam, au siège européen, qu'ils n'acceptaient pas une telle stratégie. Je sais, madame la ministre, que vous ne l'acceptez pas davantage.
Nous serions tous heureux de vous entendre dire ce qui est entrepris pour combattre la logique destructrice d'emplois de cette multinationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)
M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.
Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, tout comme vous, j'ai été choquée par l'annonce, tout à la fois brutale et incompréhensible, du groupe Unilever de se désengager du site d'Haubourdin qui fabrique des lessives de marque.
Nous avons d'ailleurs été un peu consternés d'apprendre voilà quelques semaines que le président d'Unilever-monde avait décidé la suppression de 25 000 emplois,...
M. Bernard Accoyer. Il ne fallait pas taxer les lessives pour financer les 35 heures ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)
Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... parce qu'il considérait qu'un établissement ne pouvait pas rester en vie s'il ne dégageait pas, après impôts, un profit net à deux chiffres.
Comme vous, qui connaissez bien la question à Haubourdin, nous n'avons pas compris. Quant aux salariés, ils sont extrêmement choqués par cette décision. Pourtant l'usine d'Haubourdin réalise, aux dires mêmes de l'entreprise, un résultat net aprés impôts de 3,5 %. Alors que cette usine avait déjà connu trois plans sociaux - le dernier en 1996, assorti de réductions de salaire acceptées par les salariés -, nous pensions tous, compte tenu des résultats qu'elle obtenait, que la situation était aujourd'hui meilleure.
Nous avons reçu à plusieurs reprises avec vous-même les salariés et les syndicats d'Haubourdin. J'ai été amenée à deux reprises à recevoir la direction d'Unilever, et récemment avec vous-même, ainsi qu'avec le maire d'Haubourdin et avec celui de Seclin, puisque Unilever souhaite vendre Bénédicta afin de ne pas être en

situation de monopole à la suite de l'achat d'Amora.
Il s'agit effectivement de situations qui sont difficilement compréhensibles. Nous avons donc demandé à l'entreprise de nous expliquer quelle est sa stratégie économique, de nous préciser clairement s'il y avait d'éventuels repreneurs et, si c'était le cas, de nous renseigner sur leur qualité et sur leur crédibilité. Nous avons indiqué aux représentants de l'entreprise que l'ensemble des élus ne pouvaient pas se satisfaire de reprises qui ne garantissent pas non seulement l'emploi, mais également le nombre des emplois dans le bassin d'emplois. Tout comme vous, monsieur le député, et comme l'ensemble des élus, le Gouvernement sera très attentif. Il attend d'ailleurs des réponses d'Unilever. Nous devrons de nouveau rencontrer ensemble les représentants de cette entreprise pour nous assurer que l'emploi sera garanti à Haubourdin comme sera garanti le nombre actuel d'emplois dans le bassin d'emplois d'Haubourdin et dans celui de Seclin. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.)
M. Bernard Accoyer. Il ne fallait pas taxer les lessives !

Données clés

Auteur : M. Bernard Davoine
Circonscription : Nord (5e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2061
Rubrique : Agroalimentaire
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 mai 2000, page 3673
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 mai 2000